SERRALONGUE
notre village

Décembre 2010 *Bulletin municipal N° 55*

Hymne à SERRALONGUE

O Serralongue ! avec amour, avec fierté
Je te salue, pays d'éternelle beauté.

Longtemps tu protégeas mon enfance tranquille ;
J'ignorais, dans ton sein, le tumulte des villes,
Leur fièvre avec leurs passions.
Je ne connaissais rien du monde et de la vie ;
Je n'étais qu'un enfant, âme simple et ravie,
Jouet de mes illusions.

Abdon POGGI

Le mot du Maire

Chers amis,

C'est avec quelques années de retard que nous allons donner le nom de Michel MAURETTE, à l'école communale. Ce projet porté et mûri depuis quarante années par Mr Pierre COSTE, n'avait jamais abouti. Il me l'a présenté au mois de septembre et a reçu l'unanimité du conseil municipal.

Dans le même état d'esprit, une plaque sera posée sur la façade de la maison de Mr et Mme CARMASSI, que je remercie au passage, à la mémoire de Mr Abdon POGGI.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réunion publique dont je souligne le bon état d'esprit dans lequel elle s'est déroulée. Le conseil municipal tient à renouveler ce type d'échanges avec les gens de la commune.
Bien que ce sujet n'ait pas été abordé lors de la réunion publique, l'avenir du local de chasse de l'association serralonguaise fait l'objet de toute notre attention. Nous sommes en train d'étudier la possibilité de mise à disposition d'un terrain ou d'un local communal.

Un petit point sur les travaux :

⇒ **Assainissement :** La société Pur environnement, à qui nous avions demandé de réaliser l'étude de notre réseau d'assainissement, a rendu son travail. C'est un dossier très complet qui nous a été remis. A nous maintenant de mettre en application toutes leurs directives en liaison avec le SPANC (Service Public d'Assainissement Non collectif des Pyrénées Orientales).

⇒ **Orientation énergétique :** Une étude de conseil en orientation énergétique avait été demandée au pays méditerranée. Mr VENAILLE, l'expert mandaté par le pays a visité tous les bâtiments communaux, toutes les installations communales (forage, réseau d'éclairage public). Ses remarques et orientations ont été consignées dans un rapport constructif, qui devrait nous permettre de réaliser des économies sur nos prochains budgets.

⇒ **Dotation Globale d'Equipement** : le dossier présenté l'an dernier pour lequel nous n'avions pas eu de subvention va être représenté (Route de Can Tony).

L'année 2011 va commencer par le recensement de la population de la commune.
Pendant le mois de janvier, Mme Jeannette JEANSON (coordonnatrice) et Mme Claude BOSCH (agent recenseur) vont passer dans les foyers afin de recueillir un maximum de renseignements. Je vous demande de leur faciliter la tache et de bien vouloir répondre à leur questionnaire. Plus les données récoltées seront précises, plus le recensement sera complet et performant.

A toutes et à tous je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et une bonne et heureuse année 2011.

BON ANY 2011

Bien amicalement à tous. Jean-Marie BOSCH

26ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 25 juin 2010

1 - Entretien avec Nicolas MAYNE / Etude maison Delos :
Nicolas a précisé que c'était bien clair depuis le début : le bail était de 2 ans. Le projet était de s'installer ici mais pas possibilité de faire des travaux dans un local loué pour 2 ans. La Mairie avait proposé de refaire un bail de 2 ans de plus mais refus de Nicolas car investissement non rentable. Nicolas a acheté un local à Montferrer et va effectuer son activité là-bas, car il n'y avait pas de local à vendre sur Serralongue. Nous lui souhaitons bonne continuation dans son activité professionnelle.

2 – Motion de soutien Lycée Déodat de Séverac
Suite à la lettre du recteur d'académie au Maire de Céret ? pour motion de soutien au Lycée Déodat de Séverac (si un lycée est créé à Argelès, celui de Céret sera défavorisé) : le conseil municipal décide d'une motion pour soutien au Lycée Déodat de Séverac. Délibération : vote pour à l'unanimité.

3 – Délibération complémentaire : vente de terrain Alain DUBOIS
Vente de la parcelle n°947 : route qui mène chez Alain DUBOIS à rajouter à la vente précédente.
Délibération : vote pour à l'unanimité.

4 – Raccordement au Réseau Eau (tarifs)
Pour le branchement et pour 5 m de canalisation : 600€. Aucun raccordement au réseau en eau n'est pareil. Pour la participation, demande de devis personnalisé et facturation au propriétaire pour une extension supérieure à 5 m. Délibération : vote pour : 6 – abstention : 1

5 – Compte rendu réunion du CLET
Une subvention de 540 000€ du conseil régional et du conseil général a été donnée à l'intercommunalité pour effectuer les bibliothèques intercommunales. Les communes qui ont le besoin le plus important en termes de construction sont les 4 plus grandes communes. Cependant les petites communes devront faire remonter leurs besoins (achat des meubles, réseau …) pour avoir une participation.

6 – Compte rendu réunion du SIST
La commune d'Amélie a une dette de 35000€. Le Maire d'Amélie refuse de payer ce qu'il doit et demande à la CCHV de reprendre le SIST. Le Conseil Général a diminué sa subvention et, de plus, ne la payera pas car changement. Le déficit du SIST est de 125 000€.
Le conseil municipal demande de faire un courrier au président du SIST pour le contrôle d'un commissaire au compte et ensuite pour demander à sortir du SIST.

7 – Lotissement communal : compte rendu réunion DDEA et Pays Méditerranée
Réunion pour montage du dossier, financement. Le Pays Méditerranée nous propose une subvention pour étudier le projet mais, pour le financement, il n'y a pas d'aide pour le projet d'où abandon.
Le conseil municipal propose de faire faire plusieurs devis de lotisseur ou appels d'offres via voix de presse.

8 - Ordures ménagères : achat de sacs poubelles
Arrêt de la distribution des sacs poubelles.

Le XV de France féminin à Serralongue

Avant que ne se termine le stage à Falgos, les municipalités de Serralongue et de Saint Laurent de Cerdans ont tenu à accueillir les joueuses et l'encadrement du XV de France féminin.
C'est tout d'abord Hubert TENAS qui a fait l'admiration de tous en les transportant de Falgos à Serralongue au volant de son car, sur les petites routes étroites du Haut Vallespir. Puis c'est l'accueil qui leur a été réservé par les élus des deux conseils municipaux et les présidentes et présidents des différentes associations dans la cour de l'école, qui les a profondément touchés.

Les deux premiers magistrats, Jean-marie BOSCH, pour Serralongue et Jacques ROITG pour Saint Laurent de Cerdans, leur ont témoigné la fierté, la joie et l'honneur de les recevoir. Ils ont souligné le professionnalisme, les qualités techniques, physiques et le sérieux qui se dégageaient de l'entraînement auquel ils ont assisté. Ils n'ont pas oublié de féliciter au passage le directeur du domaine de Falgos et ses collaborateurs qui se sont mis aux petits soins de tout le monde. Après deux troisièmes places aux deux dernières compétitions, la conclusion coulait de source : « Vous devez monter sur la plus haute marche du podium ».

Mme Nathalie JANVIER, la chef de délégation, prenait la parole, émue et très touchée par les marques de sympathie et d'amitié qui étaient réservées aux joueuses et à l'encadrement. Elle a promis que si la coupe du Monde venait en France, un séjour au domaine de Falgos était prévu. L'échange de cadeaux terminé, tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet préparé par le café de la poste et composé de produits du terroir, sous l'œil vigilant de l'encadrement.
Depuis leur venue, la coupe du Monde s'est déroulée et nos représentantes ont terminé au pied du podium … à la quatrième place.

Concours des villes et villages fleuris en Languedoc Roussillon

Le jury interdépartemental des villes et villages fleuris a décidé de confirmer le label « une fleur » à la commune de Serralongue.
Nous avons été jugés sur de nombreux points, en particulier :

- ✓ La volonté de fleurir l'entrée du village,
- ✓ La taille des arbres,
- ✓ La gestion et la préservation de la ressource en eau,
- ✓ Les animations du village,
- ✓ Le respect des traditions,
- ✓ La participation de quelques habitants du village au concours des balcons et pas de porte et jardins fleuris.

Ils estiment que le label « une fleur » est mérité et maintenu, grâce à tous les efforts que nous faisons dans tous ces domaines.
Félicitations à Sabine, Jeannette, Jean-François, Jordan et tous les participants au fleurissement du village.

REUNION PUBLIQUE du samedi 10 juillet 2010

Pourquoi une réunion publique ?

- Pour répondre aux questions qui circulent dans le village et répondre officiellement
- Partager les idées, en particulier sur l'avenir de la maison DELOS

1 – Construction des maisons :

Le Maire accepte le dossier qu'il envoi à la Direction Départementale de l'Equipement ou aux bâtiments de France qui prennent la décision. Le Maire s'en tient au POS. Ce n'est pas lui qui autorise ou pas la construction.

2 – Assainissement non collectif :

Nous avons recensé 136 fosses septiques sur la commune. Nous suivrons leur mise aux normes avec le SPANC (Service Public d'Assainissement Non collectif des Pyrénées Orientales) qui aide et conseille les communes du département. (www.spanc66.fr)

3 – Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour les établissements publics (Café, Poste, Eglise), il n'y a pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Accès, trottoirs, rues, rampes : des travaux sont à réaliser avec un coût considérable, et ce, avant 2012.

De plus, suite au schéma directeur d'assainissement nécessaire pour le bilan sur le réseau, il faudra sûrement effectuer des travaux sur la rue et la place du village L'étude globale est en cours avec un devis, à date, de l'ordre de 300 000.00€

4 – Voirie communale :

La voirie communale à Serralongue est très importante. Des travaux d'entretien sont régulièrement entrepris depuis 2001.

- Route des Masots (2 X 26000.00€)
- Chemin du Tech (passerelle), La Font de Baix, Can Pelat
- Route de Falgos (avec le SIVOM)
- Route de Case de l'Anette (11000.00€ + 15000.00€+ 4622.00€)
- Pla ce de Can Talrich
- Route de la Badie (2900.00€)
- Route de Can Tony (28000.00€)
- Route de Falgos (90000.00€)

Le tout avec une subvention de 3876.00€ par an.

A noter que la glissière de l'entrée du village a pu être réalisée grâce aux amendes de police restituées à Serralongue en 2007.

5 – Lotissement des cerisiers :

Le lotissement est accessible à la propriété.

6 – Maison DELOS :

La Maison DELOS a été achetée par la Mairie, à l'origine, pour y transférer le café (accessibilité, raisons diverses). Or il semblerait que tout le monde ne soit pas du même avis dans le village.

Sachant que le RDC = 110 m2 et l'étage = 110 m2, quelles sont les autres propositions ?

- ✓ Musée de Serralongue car l'actuel est trop petit au RDC et à l'étage : exposition de l'artisanat Serralonguais
- ✓ Maison de la culture / Exposition de peinture
- ✓ Logements pour les randonneurs : gîte d'étape avec dortoir (type Maison de Montagne ou auberge de jeunesse)
- ✓ Café, gîte au Musée et Musée au café actuel.

- ✓ Point multiservices : épicerie, internet
- ✓ Musée / cafétéria

Ces propositions vont être chiffrées et soumises à réflexion.

7 – SIDETOM : Tri sélectif

Une campagne est à venir sur les déchets type peaux et abats, déchets d'abattoirs. Il faudra anticiper la mise aux normes. Des demandes de multiplier les passages de collectes d'ordures ménagères ont été faites.

8 – Aire du Canigou :

A date, les camping-cars se servent de l'eau communale et jettent leurs eaux grises dans la nature. L'objectif est de proposer un endroit aux normes. Devis : 30 000.00€. L'intérêt est d'améliorer l'accueil pour augmenter les fréquentations touristiques dans le village. Ce projet serait lié à la rédaction d'un règlement interdisant la nomadisation sur la commune.

9 – Circulation :

Des remarques récurrentes sur la sécurisation des abords de la fontaine et de la réduction de vitesse des voitures ont été faites. D'après la Direction Départementale de l'Equipement : le « dos d'âne » n'est pas possible. Nous pourrions envisager des plateaux traversants et les coussins malinois ou chicanes. A titre d'information, un panneau signalétique type celui que l'on peut trouver à CERET coûte environ 1500.00€

10 – Elagage : France Telecom:

Les participants désapprouvent la position de France Telecom (voir le bulletin municipal de juin 2010). La Mairie va faire un courrier aux députés pour demander comment cela est possible. Voir si une jurisprudence existe sur le sujet et si le Préfet est dans son droit.

11 – Solaire :

Une interdiction a été faite suite à une demande de permis de construire sans les panneaux solaires. Les demandes sont à effectuer car possibilité d'évolution suite aux décisions du Grenelle de l'Environnement.

Mr Le Maire a clôturé la réunion publique en remerciant tout le monde pour le bon esprit dans lequel elle s'est déroulée ainsi que les discussions constructives qui en sont ressorties.

27ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 27 août 2010

1 – Délibération Rapport de la CLET :

Saint Laurent de Cerdans ne fait plus la bibliothèque. Suite à la demande de charge transférée par l'Intercommunalité pour les grandes communes, nous devons prendre une délibération pour ce transfert de charge. Délibération : vote pour à l'unanimité

2 - Délibération des taux de la Taxe Locale d'Equipement :

Une délibération doit être prise pour revoir la taxe locale d'équipement. A date, cette taxe est de 2%. Au niveau du département, elle est de l'ordre de 3 à 3,5%. Délibération pour passer cette taxe à 3% au niveau de la commune de Serralongue. Délibération : vote pour à l'unanimité

3 – Etude de convention avec l'ACCA (terrain pour local de chasse) :
Présentation de la convention de l'ACCA : un document à été réalisé par l'association concernant le projet de mise à disposition par la commune d'un terrain sur lequel serait construit le local de chasse.

4 – Virement de crédit : augmentation de la participation au Syndicat Intercommunal Scolaire :
Le syndicat scolaire demande plus que prévu. Nous devons faire un transfert car il nous manque 1848,00€. Au lieu de 8000,00€ budgétisé, nous devons 9848,00€ (moins d'argent versé par le Conseil Général que prévu). Délibération : vote pour à l'unanimité

5 – Délibération pour remplacer Jean-Marie SERDANE au SIVOM :
Proposition : Jeannette JEANSON. Délibération : vote pour à l'unanimité

6 – Points à risque de sécurité :
L'aire de jeux présente un caniveau qu'il faudrait refaire car risque de chute pour les petits enfants. Passerelle du deuxième passage à gué (Can Pelat) à détruire car malgré le panneau d'interdiction de passage, cette passerelle est empruntée. Passerelle de la Forge de Galdarès à refaire.

28ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 08 octobre 2010

1 – Café communal (Horaires, règlement)
Suite aux soucis de l'été 2010, une plainte a été déposée pour tapage nocturne.
Selon l'arrêté préfectoral du 30 mars 2007, le café doit respecter les horaires d'ouvertures et de fermetures (6h00 à 2h00) et les afficher. Une heure avant la fermeture, la vente de boissons alcoolisées est interdite.

2 - Compte rendu réunion Syndicat Intercommunal Scolaire
Pour le Syndicat Intercommunal Scolaire : 51397,00€ de dette au total. La somme des impayés par les parents d'élèves de Serralongue s'élève à 3263,00€ depuis que la cantine existe.
Avis favorable de principe de dissolution du Syndicat Intercommunal Scolaire au 31/12/2010. Demande de passer le Syndicat Intercommunal Scolaire à l'Intercommunalité. Cela est possible si toutes les dettes sont épurées avant.

3 – Compte rendu réunion du Conseil Communautaire
Bibliothèques / Médiathèque : Saint Laurent de Cerdans n'a plus de local mais continue à participer. A partir du 1er octobre 2010, Prats de Mollo, Amélie les Bains et Arles sur Tech vont transférer la bibliothèque à l'Intercommunalité.
Déchetterie : travaux supplémentaires pour celle de Prats de Mollo : 4036,00€ suite à réfection à l'aire de stockage des plaquettes pour évacuation d'eau.
Le 17/10/2010 : Festival d'Automne Intercommunal de Musique en Haut Vallespir avec les 100 musiciens au centre de sport de la Baillie (financement à ½ par l'Intercommunalité et ½ par Amélie les Bains et Arles sur Tech)

4 – Conseil Economies Energie Compte rendu
Suite à étude sur les économies d'énergie : 65% du budget est concerné par l'éclairage public et les bâtiments communaux. Ce budget est trop important pour notre commune. Une proposition va nous être faite pour orientations économiques. Des actions sont déjà en place type lampes basse consommation en cours de changement sur l'éclairage public.

5 – Michel Maurette (Ecrivain Serralonguais)

Proposition de Mr COSTE pour rendre hommage en nommant l'Ecole Communale « Michel Maurette ».

Qui était Michel MAURETTE ? C'était un enfant de Serralongue né le 19 juillet 1898 au mas du Faitg, propriété du célèbre écrivain catalan Carles BOSCH de la Trinxeria. Son père venait de Falgos et sa mère de la Badie. Il était l'aîné de sept frères.

Sa vie : Il est allé à l'école du village jusqu'à l'âge de 12 ans et avait comme camarade de classe Abdon POGGI. En 1905, la famille a déménagé à Thuir. En 1925, il se marie. En 1928, la famille s'installe prés de Carcassonne et en 1932, ils achètent une ferme à Caux- et- Sauzens, qui deviendra « Le clos Saint Michel ». En 1945, il est élu maire, jusqu'en 1971. En 1973, il s'éteint, le 6 mars usé par la maladie.

Ses œuvres littéraires :

En 1935 : « La Grêle », il reçoit le mercure de France.
En 1939 : « Colle de Gitans », il reçoit le prix Marianne.
En 1949 : « La Crue ».
En 1950 : « Le Temps des merveilles ».
En 1953 : « La Corbière et son poète ».
En 1954, il reçoit la décoration les palmes académiques.
En 1955 : « Clos Saint Michel », ouvrage couronné par l'Académie Française.
En 1958, il est fait chevalier de la légion d'honneur au titre du ministère de l'éducation nationale.
En 1968, il publie « L'Enfant des loups », ouvrage couronné par l'Académie Française.
En 1970, « Rêve d'écrire », encore couronné par l'Académie Française.
En 1975, il est élu maire honoraire de Caux- et-Sauzens. Il obtient le prix de littérature régionaliste de la société des Gens de Lettres.

Comme vous pouvez le voir par ces quelques lignes, cet « écrivain paysan », comme le surnommait COLETTE, se voulait accessible à tous les publics et d'abord aux plus jeunes, les enfants des écoles élémentaires. Ses textes figuraient dans tous les manuels scolaires. Il est tout à fait normal que l'école communale de Serralongue porte le nom de Michel MAURETTE.

29ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 12 novembre 2010

1 – Délibération sur le nom des rues de Can Guillamou

Acquisition des plaques de rues et des numéros : Impasse du vent d'Espagne – Impasse de la Tramontane – Impasse de la Marinade – Chemin du Canigonenc. Délibération : vote POUR à l'unanimité.

2 – Délibération pour l'échange de forêts Commune / Smets : Délibération : vote POUR à l'unanimité.

3 – Délibération pour création d'emploi non titulaire pour le recensement

Claude BOSCH et Jeannette JEANSON ont participé à une formation de recenseur. Pour moins de 250 habitations, nous pouvons avoir un emploi non titulaire (personne hors conseil municipal).
Délibération : vote POUR à l'unanimité.

4 – Délibération fixant la rémunération de l'agent receveur

L'agent recenseur va percevoir une somme composée de 1,71€ par formulaire / bulletin individuel rempli - 1,13 € par feuille de logement rempli - 16,16€ par séance de formation – 100€ de somme forfaitaire pour frais de déplacement (fait avec véhicule personnel). Délibération : vote POUR à l'unanimité.

5 – Michel MAURETTE (Ecrivain Serralonguais) : plaque sur l'école communale

La demande devra être aussi faite au rectorat. Délibération : vote POUR à l'unanimité.

6 – Abdon POGGI (Poète Serralonguais) : plaque maison Carmassy

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

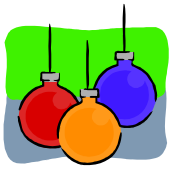

30ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 10 décembre 2010

1 – Délibération / Convention avec le service d'Assistance Technique aux exploitants de Station d'Epuration (SATESE) :

Le Conseil Général nous assiste dans l'exploitation, le suivi, la programmation des travaux, etc… sur notre station d'épuration. Le conseil général a fixé le tarif par habitant à 0,05€ ce qui donne pour notre collectivité une prestation à 22,20€. Délibération : vote POUR à l'unanimité.

2 – Délibération / Approbation des nouveaux statuts du SYDEL (Syndicat Départemental d'Electricité) :

Le conseil municipal doit donner l'autorisation à Mr Le Maire de signer la convention avec le SYDEL concernant les nouveaux statuts. Délibération : vote POUR à l'unanimité.

3 – Compte rendu de Conseil Communautaire :

- Dissolution du SIST : Le SIST est dissolu à compter du 1er janvier 2011.
- Transferts des équipements : Le passage de la cantine à l'Intercommunalité transfère également l'entretien et le bien. Le conseil municipal désapprouve le transfert des locaux.
- Intercommunalité : Achat polybenne (consultation pour l'achat sur 4 lots : porteur, carrosserie, benne soufflante, bennes) – Demande d'emprunt et ouverture de ligne de trésorerie – Consultation pour les marchés de service : déchetteries, assurances.

Francine et François ont baissé le rideau

C'est dés l'âge de 16 ans que Francine a commencé sa vie active, dans la boucherie charcuterie de ses parents, rue de l'église.
En 1973, elle épouse François, et c'est tous les deux qu'ils se sont lancés dans la charcuterie de montagne. Ils avaient « pignon sur rue » dans tout le Haut Vallespir. Les fins connaisseurs de ces bons produits venaient de tout le département pour s'approvisionner en saucissons, jambons, boutiffares etc.….
Pendant 50 ans, Francine, a ouvert tous les matins son commerce de proximité, pour le grand bonheur des habitants de Serralongue. Leur ardeur au travail et le contact avec la clientèle leur ont permis de franchir certains moments difficiles à vivre.
A travers ces quelques lignes, ils tiennent à remercier du fond du cœur tous les habitants de Serralongue qui les ont encouragés et soutenus pendant leur vie professionnelle.

Francine et François ne sont pas partis sur la pointe des pieds et ont préparé la succession.
En effet, le jour ou Francine baissait son rideau, un petit bout de fille plein de courage, Candy, ouvrait le sien. Le nouveau commerce de proximité de Serralongue « Le petit marcat de Candy » est ouvert de 9h à 12h et de 16h à 19h. Vous y trouverez vos produits d'épicerie, charcuterie et boucherie sans oublier le rayon de produits biologiques.

A notre tour de remercier Francine et à François et de leur souhaiter une longue et heureuse retraite bien méritée. Et n'oublions pas Candy et Julien, à qui nous souhaitons du courage, de la réussite et du bonheur.

LISTE DES DELIBERATIONS Juin à Novembre 2010 :

Liste des Délibérations Du N° 615 au N°626

N° 615	Vente complémentaire de terrain à M.DUBOIS Alain	25/06/2010
N° 616	Motion de soutien au Lycée Déodat de Séverac de Céret	25/06/2010
N° 617	Service de distribution de l'Eau Potable Frais de branchement	25/06/2010
N° 618	Election d'un 2e Délégué auprès Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Haut Vallespir (S.I.V.O.M)	27/08/2010
N° 619	Rapport de la CLET. Charges Transférées – Bibliothèques Médiathèques	27/08/2010
N° 620	Taxe locale d'Equipement : Fixation du Taux	27/08/2010
N° 621	Budget Commune Décision Modificative N°01	27/08/2010
N° 622	Pépinière Départementale 2010	08/10/2010
N° 623	Attribution de noms aux rues du Lotissement Can Guillamou	12/11/2010
N° 624	Recensement de la population 2011 : Création d'emploi d'agent recenseur	12/11/2010
N° 625	Recensement de la population 2011 : Fixation de la rémunération de l'agent d'agent recenseur	12/11/2010
N°626	Acquisition Foncière / Echange de Parcelle	12/11/2010

INFORMATIONS PRATIQUES ….

A compter du 1er juillet 2010
la Cram devient Carsat

ERDF à votre service…
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Votre demande, votre contact.

Accueil Raccordements
Toutes puissances et modifications — 0 810 058 714

Dépannages des clients particuliers ou des entreprises
Centre d'appels dépannage — 0 810 333 066

Travaux à proximité des réseaux électricité DR/DICT
Demande de Renseignements sur étude travaux
Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux) — 04 68 68 24 17 ou 04 68 68 24 19 ou 04 68 68 23 38

Pose de protections de chantier — 04 68 56 31 95

Incidents sur chantier — 01 76 61 47 01

Solidarité
Pour les clients aux tarifs réglementés : — 0 800 650 309
Tarif de première nécessité : — 0 800 333 123
N° vert

Votre fournisseur d'électricité
Veuillez noter ici les coordonnées de votre fournisseur qui figurent sur votre facture
Votre fournisseur d'électricité : ……

DU COTE DES ASSOCIATIONS ….

Association de Chasse :

Une matinée de chasse exceptionnelle

Dimanche 21 novembre 2010, l'équipe de battue au sanglier de Serralongue avait organisé une partie de chasse dans le secteur frontalier avec l'Espagne depuis « Le col Llistouna jusqu'au « Puig de la Llibertat ».

Photo : l'équipe avant le long travail de dépeçage

Dés le premier lâcher de chiens, les coups de fusils se faisaient entendre toute la matinée et à la sonnerie de fin de battue à 12 h, ce n'était pas moins de 17 sangliers de 20 à 75 kg qui étaient recensés au tableau.

Tous les chasseurs n'ont pas fait « mouche » puisque on dénombrait également 15 sangliers tirés mais manqués.

Bien que le mois de novembre soit une période habituelle de déplacement de sangliers, une telle concentration reste exceptionnelle et inexplicable.

Peut être la vague de froid annoncée pour les prochains jours a été décelée par l'instinct de nos sangliers et ils ont décidé d'aller se mettre au chaud en Espagne !

Association de Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç :

L'A.S.C.T.C se porte bien !

Lors de la 24° assemblée générale de l'Association de Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç, les nombreux adhérents ont renouvelé un tiers des membres du conseil d'administration.

Ont été réélus à l'unanimité : Mme Renée PUJOL, Mr Jean-marie BOSCH, Mr Gérard HUDELET, Mr Michel MARQUES.

Mme Marie- France FIGA ne souhaitant pas renouveler sa candidature, le président a présenté Mr Jacques MARQUES comme vice président. Il a été élu à l'unanimité.

Le rapport financier présenté par la trésorière, Mme Renée PUJOL, a fait ressortir une gestion saine qui permettra de réaliser les travaux d'illumination de la tour à signaux et le remplacement des panneaux « taggués ».

Bibliothèque municipale :

Mme DUBOIS remercie toutes les personnes qui de part leur participation et leur dons de livres contribuent au bon fonctionnement de la bibliothèque municipale. Pour tout renseignement et toute distribution de livres, merci de contacter Mme Solange DUBOIS au 04.68.39.62.21.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a clôturé cette année 2010 avec un budget à l'équilibre et des fêtes plus longues et encore plus diversifiées.
Les échos des gens du village et des communes alentours nous confortent dans l'idée que Serralongue est un peu atypique et toujours plein de nouvelles idées (soirée mousse, …). De plus, rares sont les comités des fêtes qui s'autofinancent et qui ont autant de bénévoles.
Félicitations à tous et continuons dans la tradition de ces fêtes de village que nos ainés nous ont laissé.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 30 octobre 2010 a permis d'élire le bureau suivant pour l'année 2011 :

- Président : Richard TENAS — Vice-Président : Franck OLIVE
- Trésorier : Julien TORRAILLES — Trésorier adjoint : Christelle MOLI
- Secrétaire : Sabine QUINTANA — Secrétaire adjoint : Laure MARQUES

De nouveaux membres nous ont rejoins ; Alain JUANOLA – Philippe LAVIOSE – Céline SIVIEUDE – Elodie VENTURA
Merci aux toujours nombreux participants et adhérents à la carte d'abonnement ainsi qu'aux partenaires.
Gracies a tots y per molts anys.

Association « *Ça vaut le "des tours"* »

Depuis plus de deux ans, l'association *Ça vaut le "des tours"* n'a de cesse de vouloir apporter au village une note de gaieté et de plaisirs partagés.
Un après-midi festif, le 13 mars et un repas moules-frites, le 8 mai animé par la troupe des Troubadours Pratéens (dont le succès n'est plus à faire) ont été rondement menés par l'équipe organisatrice et les membres bénévoles.
Cet été, *Ça vaut le "des tours"* a organisé trois randonnées aux Tours de Cabrenç. Les promeneurs sont tombés sous le charme de René Magna qui, avec ses dons de conteur et sa grande connaissance de l'histoire locale, a assuré la visite guidée de chacune d'entre elles. Ces randonnées ont permis de récolter des fonds que l'association a partagés avec l'ASCTC et le musée.
N'oublions pas que l'idée maîtresse de notre association est de permettre à tous de vivre un vrai moment de plaisir.

Renseignements : Caroline 06.25.89.14.55

Un atelier créatif pour les enfants du village a vu le jour en septembre dernier. Il est animé tous les mercredis de 14h00 à 15h00 (sauf pendant les vacances) à la salle des associations. Cette initiative menée par Caroline Hinsberger, Eve Roig et Denise Fenn permet aux enfants de créer et de développer leur sens artistique tout en s'amusant. Nous tenons d'ailleurs à remercier ici Isabelle Tenas et Leslie pour leur aide ainsi que toutes les personnes qui nous ont fait un don (papier, boutons, plumes, ficelle, laine…).
L'implication des membres bénévoles de « *Ça vaut le "des tours"* » permet d'envisager de nouvelles animations pour l'année à venir.

La cotisation trimestrielle à l'atelier créatif s'élève à 10€ par famille.
La cotisation annuelle à *Ça vaut le "des tours"* s'élève à 10€. Chacun peut y adhérer. Cela permet à l'association de mener à bien son but : sauvegarder et promouvoir ce site exceptionnel.
Notre blog : http://cavautledestours.blogspot.com/

Association de pêche : La Truite du Castell :

La fédération de pêche prépare la saison 2011 :

La réunion annuelle des Présidents d'Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du milieu Aquatique s'est tenue le samedi 23 octobre, dans la salle des mariages de la mairie de Serralongue.

C'est Jean Pierre Juanole le Président de la Truite du Castell, qui avec sa petite équipe, a tout organisé, dans des conditions matérielles qui ont donné satisfaction à tous.
Monsieur Jean-Marie Bosch, Maire de Serralongue est venu accueillir l'assemblée, lui souhaiter la bienvenue et présenter le village, son environnement et son économie.

René PATAU le Président de la Fédération a dirigé les travaux d'une réunion destinée à faire la synthèse des quatre réunions de secteurs et à convenir du projet de la réglementation 2011, à proposer aux services préfectoraux.

Photo : Le Président à la tribune

Le premier bilan sur la saison de pêche à la truite et sur les effectifs semble satisfaisant.
D'une part avec un niveau d'eau suffisant, de nombreux secteurs se sont montrés attractifs et toutes les techniques efficaces. Les lacs de montagne ont offert de bons résultats, dés que les conditions météorologiques devenaient plus clémentes.
Sur les effectifs recensés il y a une légère baisse. Elle est plus sensible chez les jeunes, et moindre chez les adultes.
Pour le tourisme pêche, les résultats sont équivalents aux ventes 2009.
L'analyse rapide de ces résultats pouvant se résumer sur une entame de la saison contrariée par la neige et par la modernisation du système de vente des cartes de pêche, uniquement par Internet.

Pour la saison 2011, de la continuité mais aussi quelques nouveautés et quelques ajustements.
Parmi les nouveautés une carte de pêche réciprocitaire interfédérale à prix unique.
Cette carte concerne les personnes majeures et sera vendue 85 € dans 66 départements.
Elle a provoqué une réflexion sur la nécessité d'harmoniser le prix des cartes dans de nombreux départements. La validité de la carte vacance est ramenée à la semaine au lieu et place de la quinzaine.

L'accent a été mis sur l'ajustement des différentes dates d'ouvertures, le renouvellement des parcours de pêche spécialisés, sur la création de deux parcours no kill dits sans paniers, ouverts à tous modes de pêche et aux parcours réservés aux enfants de moins de 14 ans.

En terme de gestion piscicole c'est le projet du futur plan de gestion concernant l'ensemble des lacs du département qui a nourri les débats. La difficulté étant d'essayer d'apporter de la cohérence et d'essayer de satisfaire les attentes de nombreux pêcheurs.

C'est Olivier Baudier, le directeur technique de la Fédération qui après avoir rappelé les résultats de l'étude de croissance des truites en lacs de montagne, a détaillé le bien fondé de la proposition visant à porter la taille légale de capture à 25 cm.
Celle-ci permet de favoriser la reproduction naturelle en assurant la protection des géniteurs à partir de leur première année de reproduction.

Cette mesure raisonnable a convaincu de nombreux représentants et pêcheurs.

Ce fut une matinée de travail un peu longue, menée dans la sérénité. Elle s'est terminée par un vin d'honneur offert par l'AAPPMA locale et un excellent repas pris au café de La Poste, un « bistrot de pays » tenu par Pilou et Jean-Pierre.

Le Président et les membres de l'AAPPMA de Serralongue ont été ravis de recevoir l'ensemble des responsables départementaux à Serralongue et notamment le président fédéral René PATAU pour sa volonté de décentraliser ces réunions qui font connaître l'arrière pays.

Ils remercient également la municipalité de Serralongue pour l'aide matérielle nécessaire à la tenue de la réunion.

Photo : Une vue de l'assemblée

Le musée médiéval de Serralongue

Après un début d'année difficile qui nous laissait présager des jours sombres, une embellie s'est pointée et nous avons pu terminer l'année de très belle façon ; c'est-à-dire avec une augmentation des visites d'environ 20 %. Ceci est dû probablement, à une campagne publicitaire plus ciblée que nous poursuivrons l'année prochaine. Les locaux qui abritent le musée de Serralongue deviennent de plus en plus petit, car nous n'en resterons pas là et comptons sur une augmentation de 50 % du nombre de visites dans les 2 ans.

Monsieur Magna travaille sans relâche à améliorer la présentation des différents objets (nouvelles maquettes) et nous espérons que les habitants de Serralongue contribueront à enrichir le musée d'objets anciens dont ils n'ont plus l'usage. Le musée médiéval sera ainsi une vitrine de leur patrimoine. Chaque objet donné ou prêté au musée, sera affiché avec le nom du généreux donateur (ou non, suivant sa demande) afin de perpétuer son patronyme dans les temps futurs et c'est ainsi que le musée lui rendra hommage.
Cette année, nous avons mis en place un site internet dédié au musée ; dans le futur, ce site sera intégré au site de la commune car là est sa place. Les différentes pages seront développées. (http://www.mfruchter.org)

Cette année encore, nous avons eu le concours de 2 jeunes durant l'été (Tara et Priam). Ceux-ci ont fait visiter l'église aux différents visiteurs et les traductions en anglais de la présentation du patrimoine de Serralongue ; ils ont pu ainsi aider d'une façon non négligeable René Magna et préparer des visites qui seront commentées électroniquement en anglais. Pour l'année prochaine, les visites guidées de l'église (payantes) seront englobées dans celles du musée ; les visites non commentées de l'église resteront, bien entendu, gratuites.

De bonnes fêtes à tous de la part de l'équipe du Musée Médiéval de Serralongue.

ACTUALITE :

La rifle de l'école :

L'association des parents d'élèves a organisé une rifle au profit des enfants de l'école de Serralongue. Une rifle ou plutôt deux rifles en une.
En effet, la cantine était occupée par la rifle des enfants sous le regard attentif de leur professeur des écoles : Mr Luc ROITG, tandis que la salle polyvalente était bien remplie pour la rifle des « plus grands ».

Cette dernière était animée par Isabelle et Félicien qui, en plus de tirer les numéros, nous a offert des extraits de son répertoire de chansons préférées.
Les lots toujours aussi garnis étaient couronnés par un magnifique grenat catalan pour la tombola finale.
L'après midi s'est clôturé avec un goûter offert par les parents d'élèves.
L'association des parents d'élèves remercient tous les participants et donateurs.

Le Noël de l'école :

Jeudi 16 décembre 2010 a eu lieu de noël d l'école de Serralongue.
L'après midi a commencé par un spectacle ouvert à tous. La compagnie « VROUT » a embarqué petits et grands sur le navire du capitaine VROU, en chansons.
C'est ensuite le Père Noël (bien connu au village ...) qui a procédé à la distribution de livres et de goûters de noël.
Une collation préparée par les parents d'élèves a clos cette belle après midi récréative.

Le Marché de Noël :

Pour sa 3ème édition, le marché de noël de Serralongue a eu plus de chance coté météo que les années précédentes. C'est sous un surprenant soleil que cette belle journée d'animation a eu lieu.
Cette année, le Syndicat d'Initiative avait tout organisé sur la place du village.
Une quinzaine de commerçants nous ont proposés une variété de produits tels que miels, gâteau à la broche, tableaux, vêtements, vins et muscats de noël, confitures, etc...
L'atelier créatif des enfants de Serralongue présentait à la vente des confections telles que cartes de noël, guirlandes ou étoiles de sapin.
Tandis que Léo était toujours aussi performant avec ses enveloppes surprises.

Les visiteurs ont été nombreux tout au long de la journée jusqu'à la visite de Madame la Députée Jacqueline IRLES et du Conseiller Général du canton : Monsieur Bernard REMEDI.

Après avoir fait le tour des stands et goûtés aux différentes spécialités proposées, nos visiteurs se sont exercés à la fabrication du gâteau à la broche (la pâte liquide est versée sur une broche de forme conique, tournant plus ou moins rapidement à proximité d'une source de chaleur. En cuisant, la pâte se solidifie formant autour de la broche un anneau prolongé par des excroissances en stalactites).

Une nouvelle animation a ravie les enfants : le « caga Tió » : Une bûche de bois appelée « Tió » est décorée avec quatre pattes, peintes avec un visage et couverte d'une barretina.

La coutume veut que l'on nourrisse le Tió. Les adultes cachent des friandises sous une couverture et le moment venu, les enfants vont chanter une chanson traditionnelle, danser autour de la bûche et taper à l'aide d un bâton sur le Tió pour que la bûche leurs apportent des friandises.

Une crèche à l'Eglise :

Une crèche a été réalisée à l'Eglise de Serralongue par Jeannette JEANSON, Eve ROIG et Caroline HINSBERGER.

Elle est visible pendant les horaires d'ouverture de l'Eglise ou sur demande auprès de Mr René MAGNA.

ILS NOUS ONT QUITTES ….

En ce deuxième semestre, nous ont quittés : Madame Yvonne CARASSOU-BOSCH, Madame Simone ARMANGAU (maman de Ginette GENDRON), Monsieur Marcel FERRER et Monsieur René ROCA.

Toutes nos condoléances aux familles touchées par ces départs.

NAISSANCES

Noëlie est venue rejoindre Paolo et Léo, au foyer de Stéphanie et Damien. Félicitations aux parents, à la grand-mère Marie-Claire ROCA et à l'arrière grand-mère Angèle ROCA.

Maxime est né au foyer de Christelle et Lionel. Félicitations aux parents et aux grands-parents Pilou et Jean-Pierre VENTURA.

Cloé est née au foyer de Marie et Arnaud. Félicitations aux parents et à la grand-mère Marie-Christine PISTCHEN-KO et à son compagnon Edmond NOU.

Etienne est né au foyer d'Isabelle et Ludovic de REFFYE. Félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands parents : le Général et Madame Pierre COSTE pour leur 9ème arrière petit fils.

CARNET BLANC

Pascale LAGARDE et Thierry PLA se sont dit « OUI » sous le soleil serralonguais du mois d'août, en présence de leur petit Rafaël. Félicitations à tous les deux.

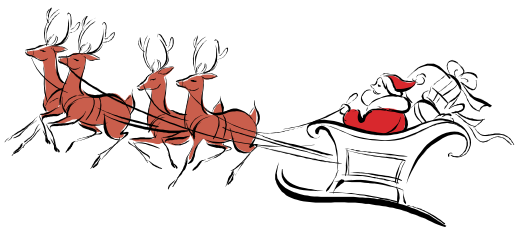

AGENDA :

Festivités	Dates	Activités
Père Noël à l'école	Jeudi 16 décembre 2010 à 14h00	Spectacle et Père noël
Noël des employés municipaux	Vendredi 17 décembre 2010 à 18h00	Remise des cadeaux
Conseil communautaire	Mercredi 22 décembre 2010 à 18h00	Réunion du conseil communautaire de la CCHV
Rifle du comité des fêtes	Dimanche 26 décembre 2010 à 15h00	Rifle avec 16 quines et 4 tombolas
Vœux de la municipalité	Dimanche 09 janvier 2011 à 15h00	Rifle et goûters offert par la municipalité
Carnaval	Samedi 19 février 2011 à partir de 15h00	15h00 : Défilé du char de l'atelier créatif de l'association "Ca vaut le « des tours »" Thème : les chevaliers et les princesses de Cabrenç A partir de 16h00 bal masqué à la salle polyvalente du village
Pâques 2011	Samedi 23 avril 2011 à 14h00	Association "Ca vaut le des tours" Décoration de l'arbre de Pâques 15h00 : Chasse aux œufs dans le village
Feux de la Saint Jean	Jeudi 23 juin 2011 en soirée	Feux et collation au conjurador
Foire de la Saint Jean	Dimanche 26 juin 2011 (journée)	Foire avec animations et commerces. Stand de l'atelier créatif : vente de poteries, bracelet brésilien fabriqué par les enfants de Serralongue.

RIFLE de NOEL

Dimanche 26 Décembre 2010
A 15h00
Salle Polyvalente de SERRALONGUE

16 quines et 4 tombolas

- 2 tombolas avec $\frac{1}{2}$ veau à chacune
- 2 tombolas :
  - ✓ jambon et tripack de champagnes
  - ✓ lot «volaille /foie gras/gâteau à la broche » et tripack champagne/cidre/muscat de noël

- 16 Quines : Miel, confiseries catalanes, charcuterie, mandarines, tripack champagne/cidre/muscat de noël …

Nous vous attendons nombreux …

Organisée par le Comité des fêtes de Serralongue

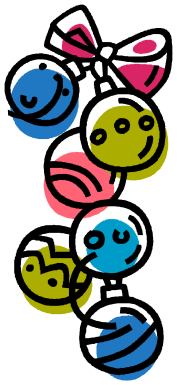

Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers municipaux,
Le Personnel communal,

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

Et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.